

# La lettre du Maire



“Les familles, le bien-être de nos enfants et leur éducation sont mes trois priorités”

Edito



**JEAN-PIERRE  
BECHTER**  
Votre Maire

Comme chaque année, la rentrée scolaire désormais passée, une rentrée qui a accueilli cette année plus de 6500 jeunes Corbeil-Essonnois, je reviens vers vous, à travers cette lettre. Son objectif est de faire le point sur un sujet qui me tient particulièrement à coeur et qui est **la priorité des priorités** de l'action municipale que je porte : **l'éducation dans notre ville et le bien-être de nos enfants** à l'école. Une préoccupation constante de ces der-

nières années. D'abord à travers **la mise en place d'un grand plan de rénovations/reconstructions des bâtiments scolaires, (ainsi 16 écoles ont déjà bénéficié de ces réhabilitations)** ; ensuite, grâce à un **accompagnement au quotidien de nos enfants et à une veille constante de leur bien-être**. Cela passe par l'instauration **d'une restauration scolaire pour tous et à des prix modérés**, les plus bas des villes du département, et **la mise en place de nombreuses activités à la pause de midi** pour les distraire, les éveiller ou tout simplement pour qu'ils puissent avoir un moment de repos.

La rentrée scolaire 2017 a connu **deux nouveautés** majeures : **le retour à la semaine de quatre jours** et **la mise en place en CP de classes de 12 élèves** dans les écoles REP+ (Education Prioritaire).

Le retour à la semaine de quatre jours, les familles ont été plus de 88% à le souhaiter. Et vous aviez totalement raison. On mesure déjà les bénéfices de ce nouveau rythme scolaire : nos enfants sont moins fatigués. La coupure du mercredi permet un vrai repos pour nos enfants. Nos enseignants ont également plus de temps pour préparer leur cours. Enfin, les associations sportives et culturelles de la ville ont plus de temps pour accueillir les petits le mercredi. Tout le monde y trouve son compte. Pour les parents, les activités périscolaires et les accueils de loisirs restent ouverts, permettant ainsi à chacun de bien s'organiser.

Pour les classes de CP à 12 élèves, 6 écoles sont concernées : Il s'agit du dispositif « Plus de Maîtres que de Classes ». Concrètement, plusieurs nouveaux instituteurs ont été recrutés pour que cette mesure soit effective et efficace. **Nos élèves de CP bénéficieront ainsi d'un meilleur accompagnement**. À terme, je souhaite que le dispositif soit étendu à d'autres écoles.

Un dernier mot pour remercier les équipes pédagogiques qui font un travail remarquable dans nos écoles. **J'ai d'ailleurs décidé de maintenir les 200 euros par classe attribués pour les projets éducatifs**. Nous disposons d'enseignants expérimentés et impliqués qui le plus souvent restent en place et connaissent parfaitement les enfants et les quartiers dans lesquels ils travaillent. Aussi cela représente un immense atout pour notre commune et une reconnaissance du travail accompli.

# LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

## Les chiffres de la rentrée



### L'ÉCOLE

**6 523** enfants inscrits cette année à l'école  
**103** enseignants en maternelle  
**159** enseignants en élémentaire  
**16** écoles maternelles et **16** écoles élémentaires  
**5** écoles avec CP à 12 élèves - **2** écoles avec CP à **24** élèves et **2** enseignants  
**200** euros de dotation pour chaque classe  
**35** euros de dotation par élève en élémentaire  
**20** euros de dotation par élève en maternelle



### LA RESTAURATION SCOLAIRE

**4 000** repas servis par jour  
**22** sites de restauration  
**3** types de repas servis chaque midi.



### LE PÉRISCOLAIRE

**2 500** enfants inscrits en accueil de loisirs  
**10** accueils de loisirs les mercredi, week-end et vacances  
**13** accueils périscolaires la semaine.



### LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENTS

**3 000** enfants de élémentaire et de maternelle concernés chaque année par la coéducation  
**220** enfants et jeunes accompagnés chaque année dans le cadre de la Réussite Educative.



# UNE NOUVELLE ORGANISATION

## DU RYTHME SCOLAIRE

NOUVEAU

### Retour à la semaine de 4 jours conformément à la demande des parents



Jean-Pierre Bechter, le 4 septembre 2017 accueille les familles à l'école La Source.



Jean-Pierre Bechter, Madame Henry-Porchain, directrice de l'école maternelle La Source et Nathalie Bausivoir adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, le jour de la rentrée.

Suite à l'annonce de la parution d'un décret (le décret 2017-1108) offrant la possibilité aux municipalités de revoir l'organisation des rythmes scolaires, **le Maire, Jean-Pierre Bechter, a consulté l'ensemble des parents d'élèves des écoles de Corbeil-Essonnes** afin qu'ils expriment leurs souhaits pour la prochaine rentrée scolaire. Une forte implication des familles a permis de dégager une large majorité d'opinions favorables avec **88 % de parents favorables au retour à la semaine de 4 jours. Des conseils d'écoles extraordinaires ont également été organisés et 100% se sont exprimés également en faveur de la semaine à 4 jours.**

Conformément aux souhaits d'une majorité de parents corbeil-essonnois, Jean-Pierre Bechter a donc décidé de remettre en place la semaine de 4 jours, effective depuis la rentrée.

### Pour les enfants : toutes les activités périscolaires sont maintenues !

La municipalité est soucieuse de s'adapter au rythme de chaque famille et de ne pas perturber leur organisation. L'objectif est d'assurer au maximum le bien-être de nos enfants, en accord avec les parents tout en gardant la priorité à l'éducation. C'est pourquoi, **le maire a décidé le maintien de toutes les activités tant culturelles qu'artistiques et sportives mises en place les années précédentes et d'assurer la prise en charge de leur encadrement.** Les mercredis seront de nouveau entièrement dédiés aux activités extra-scolaires et les accueils de loisirs accueilleront vos enfants en journée complète avec restauration.

### Autre disposition maintenue : 200 euros attribués par classe

Dans le cadre de la priorité que constitue pour elle sa politique scolaire, la commune de Corbeil-Essonnes verse via la caisse des écoles une dotation exceptionnelle de 200 € par classe aux associations représentatives des usagers de l'école ou coopérative scolaire représentative rattachée à une école.

Cette dotation, calculée en fonction du nombre de classes, a pour objet de favoriser la mise en œuvre et le développement des projets éducatifs des classes maternelles et élémentaires.

**Corbeil-Essonnes est la seule ville du département à proposer cette dotation.**



**NOUVEAU**

# UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES ÉLÈVES DE CP

## Des classes de CP à effectifs réduits pour un meilleur apprentissage de la lecture notamment



*Jean-Pierre Bechter, le jour de la rentrée visite une classe de CP des Tartèrets avec Josiane Chevalier, Préfète de l'Essonne et Lionel Tarlet directeur académique.*

Dès la rentrée, les classes de CP dans les REP+ (Zones d'Éducation Prioritaires) ont adopté une nouvelle organisation. 7 écoles sont concernées par le dispositif.

Parmi elles, **5 ont désormais des classes de 12 élèves en CP pour un maître.** Il s'agit de l'école Jean-Macé, Joliot-Curie, Picasso, Prévert et Quatre Vents. **2 autres écoles sont concernées aussi par le dispositif mais avec des classes de 24 élèves avec 2 enseignants :** Paul-Langevin et Paul-Eluard.

**3 écoles ont également un maître supplémentaire qui intervient régulièrement dans les classes de CP** pour appuyer le maître principal : Antonioz-de-Gaulle

Tillon, Paradis et Galignani. Les locaux de ces écoles ont été réaménagés durant l'été afin de permettre la mise en place de ce dispositif dès septembre.

Jean-Pierre Bechter s'est d'ailleurs le 4 septembre rendu dans les écoles Bleues, quartier des Tartèrets avec Nathalie Bausivoir, maire adjointe aux affaires scolaires et aux équipements scolaires et la Préfète de l'Essonne pour voir les élèves de CP bénéficier de cette mesure dès le premier jour de la rentrée.

**Le dispositif devrait d'ailleurs être étendu aux écoles en REP et aux CE1 l'année prochaine,** selon le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer.



### EN CHIFFRES

**7** écoles concernées :

Picasso, Prévert, Quatre Vents, Jean-Macé, Paul-Langevin, Paul-Eluard, Joliot-Curie

Des classes de **12** élèves ou de **24** élèves avec **2** enseignants.



# NOTRE PRIORITÉ :

## LE BIEN-ÊTRE DE TOUS LES ENFANTS



*Des activités intergénérationnelles pendant la pause méridienne.*

## Plein d'activités pour la pause du midi

**La ville propose le midi des activités pour les élèves en maternelle et en élémentaire entre 11h30 et 13h30.** En ce début d'année, c'est 4 000 enfants qui sont demi-pensionnaires et qui peuvent profiter de ces activités. Pour les maternelles, outre le déjeuner, un temps pour la sieste et l'apprentissage de l'autonomie est prévu mais aussi des activités manuelles (pâte à modeler, pastel, peinture...). Pour les élémentaires, les activités sont diverses : des malles « midi sport » en partenariat avec le centre de santé sont mises à disposition des élèves pour qu'ils puissent se dépenser après le déjeuner. La ville a investi également dans des jeux de société pour ceux qui préfèrent des activités plus calmes.

Du tennis de table sera organisé toute l'année dans certaines écoles élémentaires. L'association « Lire et Faire Lire » viendra comme l'année dernière dans plusieurs écoles raconter des histoires aux enfants. Enfin, l'« Association des Paralysés de France » interviendra auprès des enfants en situation de handicap à l'école Paul-Langevin. Chaque année des activités différentes sont également proposées. Cette année il s'agit de fresques, réalisées par les élèves de maternelles et exposées au théâtre de Corbeil-Essonnes.

**Les services de la ville veillent à ce que ce moment de pause, primordial pour les enfants, se passe au mieux et ont à cœur les animations et les activités durant la pause méridienne.**

## La Restauration scolaire pour tous et à un faible coût

**L'organisation de la restauration scolaire reste inchangée.** La ville de Corbeil-Essonnes est l'une des seules villes du département à proposer l'accès à toutes les familles sans restrictions et à des prix très attractifs. Pour inscrire vos enfants à la cantine, SODEXO, le prestataire qui gère la restauration scolaire met à disposition une fiche d'inscription à remplir et à transmettre au centre administratif Darblay à l'espace SODEXO. Cette année encore, **trois types de menus sont proposés aux enfants le midi :**

un menu classique, un menu sans porc et un menu sans viande. **Environ 4 000 repas sont servis chaque jour dans les 22 cantines scolaires de la ville !** Pour toutes vos démarches concernant la restauration de vos enfants, le prestataire SODEXO vous invite à vous inscrire sur leur site internet : <https://www.espace-famille.net/restauration-scolaire.corbeilessonnes/index.do>. **Vous pouvez désormais régler vos factures en ligne,** par carte bancaire sans avoir à vous déplacer, y inscrire vos enfants et consulter les menus.



### EN CHIFFRES

**4 000** demi-pensionnaires dans les écoles de la ville  
**22** cantines scolaires.

**Tous nos enfants  
accueillis  
dans nos cantines scolaires**



## Des moyens importants mobilisés

pour la coéducation artistique et sportive



La ville propose en partenariat avec les acteurs associatifs et l'Éducation Nationale des ateliers sportifs et musicaux aux élèves de maternelle et d'élémentaire tout au long de l'année. **Elle met aussi à la disposition des écoles des éducateurs qualifiés** qui demandent un agrément auprès de l'inspection académique. **Tout le matériel sportif nécessaire est fourni** par la direction de la Jeunesse et des Sports. Des éducateurs sportifs des clubs participent également à la formation des jeunes par le biais de la coéducation. Les enfants réalisent aussi **des activités en lien avec**

**le conservatoire, la médiathèque et la ludothèque.** Certaines sorties sont également organisées pour visiter des expositions ou participer à des activités ludiques et culturelles. Les enfants découvrent ainsi de nouvelles activités sur les cycles d'apprentissage et des pratiques d'activités physiques sportives et artistiques qui conduisent à l'acquisition

des quatre compétences stipulées par les programmes scolaires. Ces ateliers se déroulent sur trois cycles, tout le long de l'année scolaire. Le premier commence en octobre et se termine fin novembre. Pour le premier cycle, la coéducation a lieu 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 pour les élémentaires. En maternelle, ces ateliers ont lieu à l'école Antonioz-de-Gaulle Tillon le lundi de 15h à 16h, jusqu'en novembre. Au total ce sont **40 classes qui sont concernées par la coéducation, soit environ 1 000 enfants durant chaque cycle.**

## Un contrat d'accompagnement à la scolarité

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, intégré au PEDT (Projet éducatif des territoires) contribue à soutenir les enfants en dehors du temps scolaire. Ce dispositif propose plusieurs actions étudiées pour soutenir les jeunes et leur redonner confiance en eux. À travers une quinzaine d'activités, **encadrés par des éducateurs et professionnels, les enfants bénéficient de l'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et sportives variées.** Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants entre 6 et 12 ans sont accueillis à partir de 16h30 dans les maisons de quartier. Les mercredis, les jeunes sont pris en charge de 10h à 12h et de 14h à 16h30. Les 13-17 ans sont également accueillis tous les jours de 16h30 à 19h.



### EN CHIFFRES



**40** classes concernées par la coéducation soit environ **1 000** enfants **220** enfants qui bénéficient du programme Réussite Éducative **210** élèves accompagnés par le CLAS.

## Assurer la réussite éducative

La Réussite Éducative propose **un accompagnement personnalisé pour les enfants et les jeunes en difficultés.** Ce dispositif est animé par une équipe composée d'un coordinateur, deux référents et d'éducateurs spécialisés dans la formation. Le but est d'offrir aux enfants et aux jeunes un environnement favorable à la réussite éducative et scolaire dans certains quartiers où les difficultés socioéconomiques sont importantes, notamment les quartiers des Tarterêts, de Monconseil ou de l'Ermitage. Chaque année ce sont près de **220 enfants qui sont concernés par ce dispositif.** Outre le soutien scolaire, des activités sportives et culturelles sont proposées.

# UN GRAND PLAN DE RÉNOVATION DES ÉCOLES

## 16 écoles reconstruites ou rénovées depuis 2010



Le futur groupe scolaire André-Malraux à Montconseil.

Le groupe scolaire André Malraux dans le quartier de Montconseil est en cours de construction. Il comportera 22 classes de maternelle et d'élémentaire ainsi qu'un accueil de loisirs et une restauration scolaire. Il recevra les enfants des habitants de ce quartier entièrement rénové. Le projet est d'envergure. Il a coûté 9 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros engagés par la ville.

### Deux écoles en cours de construction



L'école élémentaire Pablo-Picasso en cours de réhabilitation.

L'école élémentaire Pablo Picasso dans le quartier des Tarterêts subit une importante rénovation, entamée l'année dernière. Au programme : rénovation des toitures et des locaux et réfection de la voirie (notamment un parvis et un accès sécurisé) pour mieux accueillir nos enfants d'ici quelques mois. Au total avec la nouvelle école Montagne des Glaises, ce nouveau groupe scolaire aura coûté 13 millions d'euros dont 4 millions engagés rien que par la ville, qui a fortement investi pour améliorer et renforcer ses écoles dans le quartier des Tarterêts.

## Des écoles restaurées durant l'été et entretenues toute l'année

Tout au long de l'année scolaire la ville assure l'entretien des 32 écoles. L'été est une période propice pour les travaux d'envergure : sols nettoyés, travaux de peintures, de rafraichissements sont effectués pour le confort des enfants et du personnel.

### LES ÉCOLES QUI ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX CET ÉTÉ

**Paul-Bert**  
**Jean-Macé**  
**Paradis**  
**La Nacelle**  
**Théodore-Steege**

**La Source**  
**Picasso**  
**Jules-Ferry**  
**Jacques-Prévert**  
**Joliot-Curie**



### EN CHIFFRES



**59** millions d'euros ont été engagés ces dernières années pour les écoles

**16** écoles sur 32

rénovées ou reconstruites depuis 2010

**66** ATSEM au service des maternelles.



# INFOS PRATIQUES



**NATHALIE BAUSIVOIR : VOTRE ADJOINTE AU MAIRE  
DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SCOLAIRES**

UNE QUESTION SUR LA SCOLARITÉ DE VOTRE ENFANT ?

**Service scolaire : 01 60 89 73 82**

UNE QUESTION SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRES ?

**Service enfance : 01 60 89 71 96**

UNE QUESTION SUR LES MAISONS DE QUARTIER ET LE SERVICE DES SPORTS ?

**Service de la jeunesse et des sports : 01 60 89 72 26**

UNE QUESTION SUR LA COÉDUCATION ARTISTIQUE ?

**Service culturel : 01 60 89 71 67 - 01 60 89 70 58**



## Calendrier scolaire

### Vacances de la Toussaint :

samedi 21 octobre 2017 - dimanche 5 novembre 2017

### Vacances de Noël :

samedi 23 décembre 2017 - dimanche 7 janvier 2018

### Vacances d'hiver :

samedi 17 février 2018 - dimanche 4 mars 2018

### Vacances de printemps :

samedi 14 avril 2018 - dimanche 29 avril 2018

### Vacances d'été :

samedi 7 juillet 2018

### Jours sans école et ponts :

lundi 2 avril (lundi de Pâques), mardi 1<sup>er</sup> mai (fête du travail), mardi 8 mai (Victoire 1945), jeudi 10 mai (Ascension), lundi 21 mai (lundi de Pentecôte).

Pour toutes vos démarches concernant la restauration de vos enfants, le prestataire SODEXO vous invite à vous inscrire sur leur site internet :

<https://www.espace-famille.net/restauration-scolaire.corbeillesonnes/index.do>. Vous pouvez désormais régler vos factures en ligne, par carte bancaire sans avoir à vous déplacer, y inscrire vos enfants et consulter les menus.



**VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE.** *Si vous souhaitez partager vos remarques avec la municipalité ou si vous avez une question particulière, vous pouvez utiliser ce formulaire à retourner à : Cabinet du Maire, Hôtel de ville, 2 place Galignani, 91108 Corbeil-Essonnes cedex. Remarques/Questions particulières :*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**En direct avec Jean-Pierre Bechter** Une question, une demande, une suggestion...  
**0 800 42 22 04** (appel gratuit) Un message... **bechter.jp@mairie-corbeil-essonnes.fr**